

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FONT-ROMEUE ODEILLO VIA
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le DIX-NEUF NOVEMBRE à 18h00,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEUE ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire,

Date de la convocation : 13 novembre 2020

La séance n'était pas autorisée au public. La retransmission des débats en direct a pu être suivie par le public, le lien internet pour la diffusion en live de ce conseil municipal était le suivant : <https://www.facebook.com/CommuneFontRomeue>.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Faëza OMAHSAN

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Ayant pris part aux délibérations : 18

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARTIGUES Inès – M. DÉMELIN Jean-Louis – Mme Christine DELIAS - M. DESCLAUX Fabien – M. DOVAL Loïc – Mme GARRABE-POUGET Jeannine – Mme LARROZE Rachel - M. LATUTE Jean-Michel – Mme LEBECQ Michelle - Mme LE TOAN BARES PhongLan - M. LUNEAU Alain - Mme OMAHSAN Faëza - Mme PIERA Martine – M. Serge PONSA - M. RIFF Michel

ABSENTS EXCUSÉS :

M. BOSSELUT Rodolphe -- Mme NOLIN Claire – M. PEREZ Julien –

ABSENTE :

Mme Liliane NGUYEN

AVAIENT PROCURATION :

M. PONSA Serge pour M. BOSSELUT Rodolphe – M. RIFF Michel pour Mme NOLIN Claire – Mme DELIAS Christine pour M. PEREZ Julien.

DEL-2020-146 – Création de la commission « Acteurs économiques » (Commerçants-Artisans-Professions libérales)

Sur proposition de M. Michel RIFF, 1^{er} Maire Adjoint, Monsieur le Maire PROPOSE la mise en place d'une commission « Acteurs économiques » (Commerçants-Artisans-Professions libérales) qui a pour objectifs :

- la protection et le développement de l'activité économique de la commune,
- la réflexion et la proposition sur de sujets liés à l'activité commerciale tels que le stationnement, la télésurveillance,
- la réglementation sur l'affichage et la publicité commerciale, la signalétique, les orientations du marché,
- l'évolution de la circulation et du piétonnier...

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des membres présents

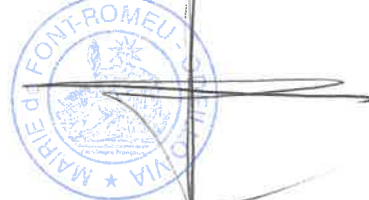
- la création de la commission « Acteurs économiques » (Commerçants-Artisans-Professions libérales) dont les membres désignés sont :
- RIFF Michel, 1^{er} adjoint
 - DELIAS Christine, 4^{ème} adjointe
 - ARTIGUES Inès, conseillère municipale
 - DESCLAUX Fabien, conseiller municipal
 - LARROZE Rachel, conseillère municipale
 - OMAHZAN Faëza, conseillère municipale
 - ROUX Gilbert, membre de la Société Civile

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Fait à Font-Romeu Odeillo Via,
le 20 novembre 2020



Le Maire,
Alain LUNEAU